

## **Santé environnementale : encore de nombreux défis**

Parmi les multiples facteurs qui déterminent la santé, on sait désormais que la qualité des milieux (air, eau, sols...) joue un rôle fondamental. En effet, il est avéré que certaines pathologies sont aggravées, voire déterminées, par l'environnement.

Il en va ainsi pour les pics de pollution, comme ceux de l'ozone, qui ont une influence sur la santé des personnes les plus fragilisées (personnes atteintes de problèmes respiratoires, personnes âgées, enfants...).

Les pics d'ozone sont des concentrations d'ozone dans l'air, produits par des gaz polluants. Le seul d'effet sur la santé s'élève à 120 microgrammes d'ozone par mètres cubes et le seuil d'alerte est fixé à 240 microgrammes par mètres cubes pendant 3 heures d'enregistrement consécutif.

Mais il y a aussi les concentrations plus faibles, permanentes ou ponctuelles de polluants dont les effets sont encore parfois inconnus, comme celles du mercure vers la fin du mois de janvier dernier. Il faut rappeler que durant quelques jours des concentrations élevées en mercure avait été observées, principalement durant la nuit, à Neder-over-Hembeek, avec des valeurs de 996 nanogrammes/m<sup>3</sup> alors que les concentrations se situent habituellement entre 2 et 6 nanogrammes/m<sup>3</sup>, à Molenbeek-St-Jean, Haren et Uccle.

Par ailleurs, il y a aussi toutes les pollutions que nous subissons à l'intérieur de nos logements ou lieux de travail, lieux où nous vivons une grande partie de notre temps.

Au-delà des aspects techniques, il reste un domaine crucial qui n'est pas encore suffisamment pris en compte : la communication. En effet, à ce jour, à partir du moment où la santé de nos concitoyens est menacée, il convient de le leur communiquer le plus rapidement et le plus efficacement possible afin qu'ils puissent prendre les précautions nécessaires, précautions qui doivent, bien évidemment aussi être rendues publiques. A cet égard, force est de constater que de nombreuses lacunes demeurent car la procédure d'information de la population comprend l'envoi de communiqués de presse aux médias formulant notamment des conseils à la population pour limiter les effets de la pollution. Cela suffit-il ? Certes non, surtout pour une information aussi majeure. Il convient donc d'être encore plus proactif et l'information doit aussi passer par les autorités locales qui sont en contact de première ligne avec les maisons de repos, les hôpitaux, les crèches, les écoles, les associations de terrain, le public... A ce jour elles demeurent pourtant négligées.

Au-delà de la question de l'information, l'impact de l'environnement sur la santé de nos concitoyens implique aussi une collaboration active entre les services qui recueillent des informations sur l'état de l'environnement et ceux qui recueillent des informations sur l'état de santé de la population. Dans ce domaine, on sait que des collaborations formelles et informelles existent entre Bruxelles-Environnement (IBGE) et l'Observatoire de la Santé et du Social mais elles doivent être renforcées et soutenues, tant financièrement qu'au niveau humain.

Pour résumer, on l'aura compris, les questions de la santé, de l'écologie, du développement durable ne peuvent être réduites uniquement à des aspects techniques et sanitaires. Elles doivent prendre en compte les dimensions d'accessibilité à l'information, des limites financières d'une partie de plus en plus importante de la population, des besoins sociaux fondamentaux non couverts (logement, soins, alimentation équilibrée...), du bagage culturel...

Sans considération pour ces dimensions, les actions mises en œuvre ne s'adresseront qu'à une partie de notre population, celle qui sait manier (et qui dispose de) l'outil informatique, qui n'est pas obligée d'hierarchiser les besoins en fonction d'un budget plus qu'étriqué...

Mais qu'on se le dise, de nombreuses incertitudes demeurent encore sur les liens entre l'environnement et la santé et il importe dès lors d'approfondir les connaissances en la matière et de soutenir les recherches scientifiques à cet effet.

Et si, nous nous dotions, à l'instar de nos voisins français, d'un Plan National Santé Environnement, pour répondre aux conséquences sanitaires à court et moyen terme de l'exposition à certaines pollutions ?

Après l'élaboration de notre Plan Cancer Belge, voici une autre piste de travail sur laquelle notre (futur et définitif) gouvernement devrait se pencher, afin de mettre autour de la table toutes les expertises publiques en la matière et surtout tous les niveaux de pouvoir.

Fatiha SAIDI  
Parlementaire bruxelloise – Groupe PS  
Présidente de la Commission «Santé» à la COCOF